



## Syndicat Pénitentiaire des Surveillant(e)s Région PACA/Corse

# MARDI NOIR

Ce matin du 12 février 2019, a eu lieu le premier mouvement « Mardi Noir » de l'entente syndicale. Malgré le manque d'engouement des personnels à se mobiliser REGIONALEMENT devant le Centre Pénitentiaire d'Aix-Luynes (ce que nous comprenons), une certaine Organisation Syndicale s'en félicite quand même, allant même jusqu'à faire l'appel avec la Directrice des Ressources Humaines devant les portes, tel un toutou à son maitre. Il est vrai que cet usurpateur ne nous avait pas habitués à mieux !

Malgré tout, le S.P.S. souligne l'absence, une fois de plus, d'une quelconque participation à cette mobilisation du personnel du corps de commandement pour lequel vous revendiquez la Cat.A.

Messieurs les secrétaires généraux de l'entente syndicale nationale, devant ce constat d'échec, le SPS ouvre une nouvelle fois la porte à une entente à laquelle il serait partie prenante, avec **une plateforme revendicative** exclusive **POUR LE CEA (Corps d'Encadrement et d'Application dont font partie les Surveillants)**. Vous l'avez compris, les Surveillant(e)s ne se mobiliseront plus pour prendre sanctions financières et administratives pour d'autres corps que le leur, avec le risque d'être trahis...



On ne peut plus se contenter d'attendre ou d'espérer, le moment est à la mobilisation certes, dès lors où vous aurez intégré l'urgence de se concentrer à des revendications exclusives pour les hommes et femmes de l'ombre qui souffrent sur la coursive : les Surveillant(e)s.

Lorsque cette priorité absolue sera assimilée, nous serons à vos côtés ENSEMBLE, plus nombreux, plus forts, soudés !! Aujourd'hui la balle est dans votre camp.

Messieurs les secrétaires généraux, à vous de voir quels sont les personnels prioritaires !

Délégué Régional S.P.S PACA/Corse  
Huet-Lambing Cyril  
[sps.di.pacacorse@gmail.com](mailto:sps.di.pacacorse@gmail.com)  
Tél : 06.58.73.92.27  
Le Bureau Régional

Délégué Régional Adjoint  
BUONO Christophe  
[sps.marseille@gmail.com](mailto:sps.marseille@gmail.com)

le 13 Février 2019